Ne rien écrire dans ce cadre, réservé au secrétariat.
TIMBRES PHOTO C.M LICENCE REGLEMENT d'identité
(Obligatoire)
LI: A coller ou agrafer
CV:
EICHE PINICODIDTION HOC 2021 2022
FICHE d'INSCRIPTION JJCC 2021-2022
À imprimer et à envoyer complétée et signée au secrétariat de l'association: 10 rue de Verdun 78420 Carrières-sur-Seine, avec le montant de la cotisation, la demande de licence FFJDA et le certificat médical, ou à remettre au professeur, lors du ler cours. Ne pas oublier de la signer et de cocher la case au bas de celle-ci et d'y joindre les timbres et la photo. Tout dossier incomplet sera refusé et par conséquent l'accès du pratiquant aux tatamis sera refusé. Le certificat médical doit être fourni, impérativement, dans les 15 jours qui suivent l'inscription.
Cochez la case et fournissez 2 timbres à 1,05 € (Ne pas les coller!)
Nom:
Prénom: Date de naissance:
Sexe (entourez): F / M Poids (en Kimono):Kgs
Grade//Couleur de Ceinture:
Adresse: Code Postal:
Tel Fixe: Tel portable:
Adresse Email:
Si vous n'avez pas reçu d'Email, dans les 15 jours qui suivent votre inscription, envoyez un Email au secrétariat).
*Possédez vous un passeport sportif FFJDA en cours de validité (moins de 8 ans) OUI / NON
Il est important de cocher les cases correspondant aux cours désirés:
☐ BABY-JUDO (4 et 5 ans). ☐ JUDO-ENFANTS
☐ JUDO ADOS/ADULTES. ☐ JUJITSU-FIGHTING ☐ TAISO
Veuillez indiquez les jours des cours auxquels vous assisterez : Lu Ma Me Je Ve Sa
Je soussigné(e) M. – Mme – Mlle
donne l'autorisation d'hospitalisation de mon enfant
Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et des statuts de l'association, les accepte, et m'engage à les appliquer et à les respecter. Nos cours fonctionnent selon le calendrier scolaire. Les cours commencent début Septembre et se terminent fin juin (3 trimestres). Il n'y a jamais cours le 1er samedi des vacances scolaires, les vacances des enfants du primaire, commençant le vendredi soir après la classe.
J'ai bien noté que la cotisation était annuelle et qu'aucun remboursement ne pourra avoir lieu. J'ai bien noté, également, en remplissant le formulaire de demande de licence FFJDA, que j'avais le choix de souscrire, ou non à une assurance complémentaire. Les attestations pour les C.E ne seront établies que si la cotisation est entièrement réglée. Toute année commencée, au delà du 1er cours d'essai gratuit, est due dans son intégralité.
Date et Signature:



Représentant légal

(nom et qualité)

FORMULAIRE LICENCE FFJDA de la SAISON SPORTIVE 2021 - 2022

Prix de la licence : 40 €

Numéro de licence renouvellement ou déjà licencié					
Nom: Prénom					
Nom de jeune fille (en cas de changement de situation)	. A-B-C (à remplir par le club). Si le club à plusieurs dojo, les identifier par une lettre, les				
	Dojo: listes que vous recevrez seront classées par ordre alphabétique de dojo ainsi que les formulaires de renouvellement de licences.				
Code postal					
Adresse complète - N° de rue : Nom de rue					
Couleur de la ceinture: (BA)Blanche,(BJ)Blanche(Jaune, (JA)Jaune, (JO)Jaune/Orange, (Or)Orange, (OV)Orange, (OV)	Date:				
email (OV)Orange/Verte, (VE)Verte, (BE)Bleu, (MA)Marron	Date				
Téléphone portable:					
	pensables à la gestion de votre licence par la FFJDA. A défaut, votre demande de licence ou renouvellemen enver par informatique les données vous concernant. La FFJDA vous informe qu'elle est susceptible de vou s fédérales. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de mise à jour des données vous				
ASSURANCE : établissement de la présente licence permet à son titulaire de bénéficier de l'assurance Responsabilite ar ailleurs, la FFJDA lui donne la possibilité de bénéficier de l'assurance Accidents Corporels, souscrit onnaissance et accepté l'ensemble de ces garanties telles qu'indiquées dans la notice d'information quadhésion à plusieurs disciplines fédérales n'entraîne pas le cumul de garanties d'assurances. e soussigné déclare avoir été informé, dans la notice d'assurance, des possibilités d'extensions option voir intérêt à souscrire personnellement auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agr e la FFJDA www.ffjudo.com) ou de l'assureur de son choix.	nelles complémentaires aux garanties de base ou de toute autre garantie adaptée à sa situation qu'il peut icole Assurances (bulletin de souscription disponible auprès du club ou téléchargeable sur le site Internet de refus de souscription de l'assurance Accidents Corporels proposée par la FFJDA, le club doit s'assurer				
efus d'assurance : Si le soussigné refuse de souscrire à l'assurance Accidents Corporels proposée par la FFDJA et non obligatoire, il reconnaît avoir été	La licence est obligatoire avant le 1er septembre 2021 pour les trois dirigeants du club ou de la section (Président, Secrétaire Général et Trésorier) et doit faire partie du 1er envoi, afin de permettre au club de bénéficier des garanties de responsabilité civile et de protection juridique. Attention : ce document précise au dos les garanties complémentaires qui peuvent être souscrites auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assuran Les notices d'assurance sont téléchargeables sur le lien suivant : http://www.ffjudo.com/assurances				
informé des risques encourus par la pratique du Judo et D.A. pouvant porter atteinte à son intégrité physique II ne réglera pas la somme de 2,00 €TTC avec la licence. Date: SIGNATURE POUR REFUSER L'ASSURANCE ACCIDENTS CORPORELS PROPOSEE PAR LA FFDJA	Attention : ce document précise au dos les garanties complémentaires qui peuvent être souscrites auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assurances notices d'assurance sont téléchargeables sur le lien suivant :				

Fédération Française de Judo, Ju-jitsu, Kendo et Disciplines Associées - Institut du Judo - 21/25, avenue de la Porte de Châtillon - 75680 PARIS Cedex 14 - Service Licences :0140521592 email: licences@ffjudo.com

"Lu et Approuvé

date et signature obligatoire

Date:

EXTRAIT DU CONTRAT D'ASSURANCE commun avec ma demande de licence

2021/2022 L'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE souscrite par la FFJDA, auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assurances (contrat N° 262938/C) est incluse dans le prix de la licence. Sont garanties les conséquences pécuniaires de la responsabilité que tout licencié peut encourir en raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés à autrui dans le cadre des activités fédérales garanties.

Pour connaître le détail de ces garanties, se reporter au site http://www.ffjudo.com/ffj/La-federation/Assurance.

L'ASSURANCE ACCIDENTS CORPORELS souscrite par la FFJDA, auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assurances (contrat N° 262938/C) protège ses licenciés en cas de dommages corporels auxquels la pratique sportive peut les exposer. (Cotisation due au titre des garanties de base visées ci-après : 2.00 €TTC)

Assuré : le titulaire d'une licence de la Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées en vigueur ou en cours d'établissement ayant souscrit l'assurance accidents corporels Sont notamment exclus, les accidents résultant :

- De l'état alcoolique de l'assuré, ou de l'emprise de stupéfiants :
- De suicide, tentative de suicide et mutilations volontaires :
- De la pratique même occasionnelle des sports aériens (parachutisme, deltaplane, parapente, aviation, vol à voile, giraviation, paramoteur, ULM, saut à l'élastique), de la spéléologie, escalade en milieu naturel. alpinisme (ascensions en montagne), via ferrata, varappe, d'activités subaquatiques (spéléologie, apnée, plongée, chasse et spéléologie sous-marine), de combats libres (pratique du MMA professionnel et en compétition, "No Hold Barred" et lutte contact), d'activités nautiques (canyonisme, rafting, nage en eaux vives, kitesurf, kitefoil, wakeboard, flyboard, joutes nautiques, jet-ski et ski nautique).
- · Les épreuves, courses ou compétitions ou manifestations sportives organisées par l'assuré et mettant en compétition des véhicules et engins à moteur de tout genre.

	DECES: versement d'un CAPITAL					
<u>Licenciés</u> <u>Dirigeants</u>	Sportifs de haut niveau					
Jusqu'à 16 ans révolus : 15 000 €	150 000 €					
A partir de 17 ans : 50 000 €	150 000 €					

-Capital supplémentaire par enfant à charge fiscalement : 10 % du capital décès accordé / - Participation aux frais funéraires suite à décès d'un assuré : Montant de 1 500 Euros

INVALIDITE : Versement d'un CAPITAL					
<u>Licenciés</u>	<u>Dirigeants</u>	<u>Sportifs de haut niveau</u>			
Accident de sport :	Accident de sport :	Accident de sport :			
Maximum 70 000 €	Maximum 100 000 €	Maximum 300 000 €			
	Accident corporel grave (invalidité égale ou supérieure à	61 %			
Capital forfaitaire de	Capital forfaitaire de	Capital forfaitaire de			
1 070 000 Euros	1 100 000 Euros	1 300 000 Euros			

Remboursement des frais immédiats et aide aux proches : dans la limite d'un montant de 15 000 Euros et d'une période de 6 mois à compter de la date de l'accident ; Versement d'un capital immédiat de 70 000 Euros (pour les licenciés, collaborateurs bénévoles, les pratiquants occasionnels non licenciés et les pratiquants non licenciés participant à l'opération « JUDO VACANCES » et aux cours d'essais dispensés en péri et post scolaire) ou 100 000 Euros (pour les dirigeants, cadres techniques, conseillers techniques fédéraux et chargés de missions fédérales, arbitres et commissaires sportifs et les enseignants, sportifs de haut niveau et dirigeants du comité exécutif) avant consolidation ; Services d'accompagnement au blessé et ses proches : PRESTATIONS DE TRAVAIL SOCIAL, PRESTATIONS D'ERGOTHERAPIE et ACCOMPAGNEMENT VERS LA REINSERTION PROFESSIONNELLE.

INCAPACITÉ TEMPORAIRE TOTALE

Dirigeants

Sportifs de haut niveau

Indemnités journalières : 70 Euros / jour (franchise de 30j ramenée à 3j en cas d'hospitalisation)

DÉPENSES DE SANTÉ

Licenciés, Dirigeants, Sportifs de haut niveau, Enseignants bénévoles

Remboursement dans la limite de 3 000 Euros par accident, soit :

- les frais de médecine, chirurgie, pharmacie, hospitalisation (y compris forfait journalier hospitalier), rééducation, prothèses, soins d'optique, soins dentaire, soins rendus nécessaires par l'accident jusqu'à la date de consolidation des blessures.
- Garantie étendue aux : dépassement d'honoraires ; majoration pour chambre particulière (hors suppléments de confort : télévision, téléphone ...); frais liés à l'hébergement d'un parent accompagnant un mineur (nuitées et frais kilométriques); frais de transport pour se rendre aux soins prescrits ; frais de transports des victimes : domicile - lieu de travail / scolarité ; frais d'ostéopathie.
- Garantie accordée sur justificatifs à hauteur des frais réels engagés par l'assuré et restant à sa charge après intervention des organismes sociaux ou assimilés.

SOUTIEN SCOLAIRE OU UNIVERSITAIRE

<u>Licenciés et sportifs de haut niveau</u>

Prise en charge du soutien pédagogique jusqu'à la reprise des cours. Jusqu'à 3 heures par jour ouvrable, hors vacances scolaires.

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Organisation et prise en charge du soutien psy. avec un psychologue clinicien: - 1 à 5 entretiens téléphoniques; - 1 à 3 entretiens en face à face.

LES OPTIONS COMPLÉMENTAIRES : Soucieuse de la protection des licenciés et consciente du devoir d'information que la loi fait peser sur elle, la FFJDA a souscrit auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assurances, des garanties complémentaires permettant de bénéficier, au-delà du régime de base attaché à la licence - d'un capital "Décès" :

- d'un capital "Invalidité"
- d'indemnités journalières en cas d'incapacité temporaire totale.
- Le licencié qui souhaite souscrire ces garanties optionnelles devra remplir le formulaire de souscription disponible auprès du club ou téléchargeable sur le site Internet de la FFJDA (www.ffjudo.com) et le renvoyer à SMACL Assurances (à l'adresse indiquée ci-dessous) en joignant un chèque à l'ordre de SMACL Assurances du montant de la formule retenue

L'ASSISTANCE (souscrite par la FFJDA, auprès de SMACL Assistance en partenariat avec Crédit Agricole Assurances), prévoit notamment :

- . Transport sanitaire, attente sur place d'un accompagnant, voyage aller-retour d'un proche, prolongation de séjour pour raison médicale, frais médicaux et d'hospitalisation engagés à l'étranger, frais de secours et de recherche.
- Assistance en cas de décès : Décès d'un bénéficiaire en déplacement, Déplacement d'un proche, Retour anticipé en cas de décès, ..
- . Assistance aux personnes valides : Retour des autres bénéficiaires, remplacement d'un accompagnateur, retour anticipé pour se rendre au chevet d'un proche, sinistre majeur concernant la résidence . Avance de fonds, frais de justice et caution pénale
- . Services d'informations
- . Assistance psychologique

Pour tous renseignements ou déclaration de sinistre, contactez : SMACL Assurances - Pôle Partenariat - 141 Avenue Salvador Allende - CS 20000 - 79031 NIORT CEDEX 9 Tel.: 05 49 32 87 85 / Mail renseignements: ffjda@smacl.fr / Mail déclaration sinistre: decla-ffjda@smacl.fr

SMACL Assurances - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes régie par le Code des assurances RCS Niort n° 301 309 605

Ce document n'a pas de valeur contractuelle. Il n'est qu'informatif et ne remplace pas les dispositions prévues au contrat N°262938/C souscrit auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assurances, par la Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées. (notices d'information téléchargeables sur le site Internet de la FFJDA www.ffjudo.com)

Pour toute réclamation, par principe, l'assuré s'adresse au Pôle Partenariat de SMACL Assurances. SMACL Assurances s'engage à accuser réception de cette réclamation dans les 10 jours ouvrables à compter de sa réception. Sauf circonstances particulières, SMACL Assurances s'engage à apporter une réponse définitive dans un délai de 2 mois suivant la réception de la réclamation En cas de désaccord sur la réponse apportée, l'assuré peut en second lieu adresser sa réclamation selon l'une des modalités suivantes :

- dans le cadre d'une réclamation relative à la gestion du contrat, à l'adresse mail suivante : service-reclamations-marches@smacl.fr
- dans le cadre d'une réclamation relative à la gestion d'un sinistre, à l'adresse mail suivante : service-reclamations-indemnisations@smacl.fr
- par courrier postal à SMACL Assurances Réclamations, 141, avenue Salvador-Allende, 79000 NIORT SMACL Assurance s'engage à respecter les délais de traitement susvisés.

2021/2022-v0

/ 202

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR



En vue de l'obtention, du renouvellement d'une licence d'une fédération sportive ou de l'inscription à une compétition sportive autorisée par une fédération agréée, hors disciplines, à contraintes particulières.

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

	Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux garder ton carnet de santé et demander à tes pare	a pas de	•
	Tu es : □ une fille □ un garçon		
	Ton âge : ans	OUI	NON
	Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
	As-tu été opéré(e) ?		
L'année dernière	As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
	As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
	As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
	As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
	As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
L'a	As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		
	As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?		
	As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
	As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
	As-tu arrêté le s port à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
les	Te sens-tu très fatigué(e) ?		
main	As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?		
2 dernières semaines	Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
	Te sens-tu triste ou inquiet ?		
	Pleures-tu plus souvent ?		
Ces	Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		
hui	Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Aujourd'hui	Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Auj	Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		
	À faire remplir par les parents		
	Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?		
	Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
	Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)		

Si tu as répondu **OUI** à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.



PRISE DE LICENCE MINEURS

ATTESTATION QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR

Je soussigné M/Mme [Prénom NOM],
en ma qualité de représentant légal de [Prénom NOM],
atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR
(arrêté du 7 mai 2021) et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date et signature du représentant légal.